

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Conseil municipal du
Mercredi 19 juin 2024

ville de
Jurançon

SOMMAIRE

PREAMBULE

I) Bilan section de fonctionnement 2023

- 1) Les recettes de fonctionnement
- 2) Les dépenses de fonctionnement

II) Bilan section d'investissement 2023

- 1) Les recettes d'investissement
- 2) Les dépenses d'investissement

III) Bilan financier 2023

- 1) L'épargne – l'autofinancement
- 2) La gestion de la dette
- 3) Les indicateurs financiers



PREAMBULE CA 2023

- Le BP 2023, voté par délibération du 5 avril 2023 présentait :
 - Une section de fonctionnement de **7 052 728 €**
 - Une section d'investissement de **4 208 691 €**

- Au cours de l'année 2023, **deux décisions modificatives (DM)**, ayant eu pour impact une augmentation :
 - De la section de fonctionnement de **23 500 €**
 - De la section d'investissement de **1 063 376 €**

- Si le budget prévisionnel (et les DM) projettent les opérations budgétaires de l'année, **le Compte Administratif** établit les résultats comptables de l'exercice (= le « réalisé ») et permet de faire un bilan de l'exécution budgétaire.

A – Section de FONCTIONNEMENT

Compte Administratif 2023

- Le résultat de la section de fonctionnement en 2023 est excédentaire :

RECETTES (yc excédent fonctionnement 2022)	7 276 325,43 €
DEPENSES	6 519 689,14 €
Excédent dégagé	+ 756 636,29 €

- Les recettes sont stables par rapport au CA 2022
- Les dépenses ont évolué de **+ 0,3%** par rapport au CA 2022



RECETTES

Fonctionnement

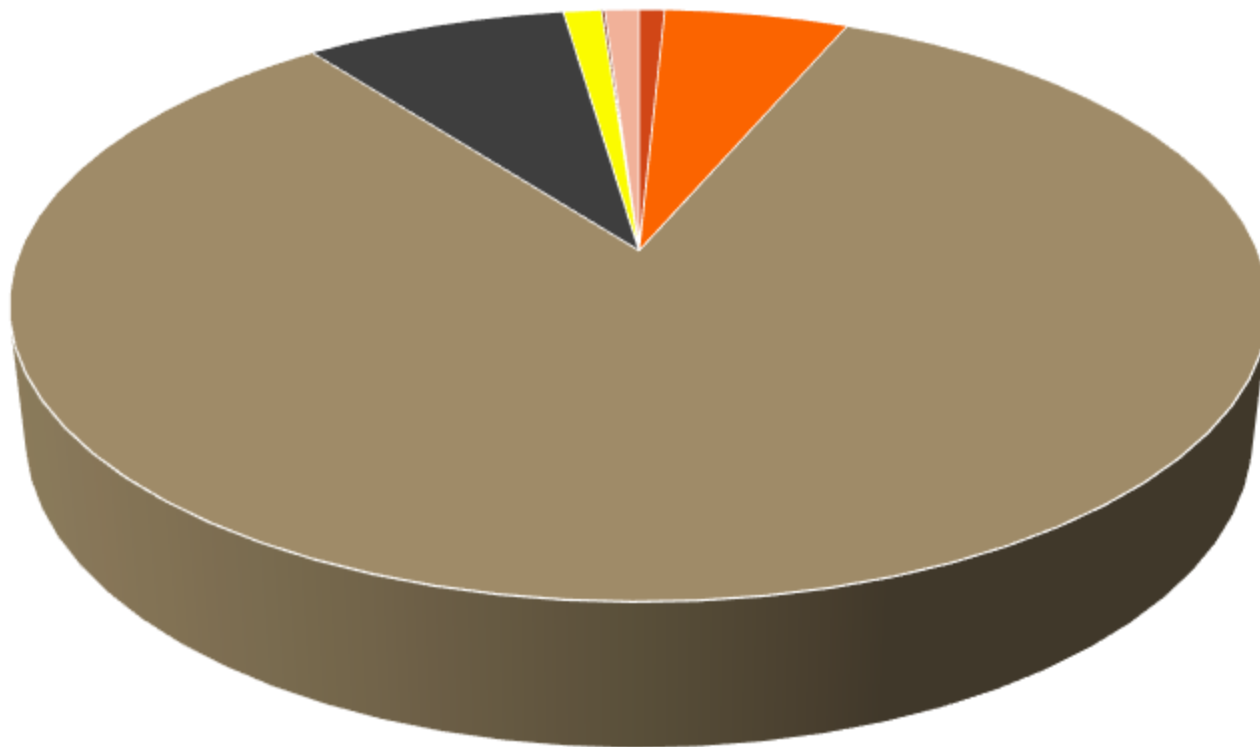
CA 2023

FONCTIONNEMENT – CA 2023

		2023		
		BP	BP + DMs	CA
CHAPITRES DE RECETTES				
013	ATTENUATION DE CHARGES	65 000,00	65 000,00	56 583,71
70	PRODUITS SERVICES, DOM ET VENTES	310 500,00	310 500,00	405 121,02
73	IMPOTS ET TAXES	5 902 823,21	5 902 823,21	5 972 168,74
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	498 603,00	498 603,00	578 356,63
75	AUTRES PRODUITS GEST° COUR	75 000,00	75 000,00	83 717,47
76	PRODUITS FINANCIERS	1,00	1,00	2,80
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	20 000,00	20 000,00	7 061,62
042	OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION	83 000,00	106 500,00	75 312,65
R002	EXCEDENT	98 000,79	98 000,79	0,00
TOTAL RECETTES		7 052 928,00	7 076 428,00	7 178 324,64

FONCTIONNEMENT – CA 2023

RECETTES FONCTIONNEMENT CA 2023



■ ATTENUATION DE CHARGES

■ IMPOTS ET TAXES

■ AUTRES PRODUITS GEST° COUR

■ PRODUITS EXCEPTIONNELS

■ PRODUITS SERVICES, DOM ET VENTES

■ DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

■ PRODUITS FINANCIERS

■ OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION

Principales recettes constatées au CA différentes des prévisions du BP

+

Les recettes suivantes ont été supérieures aux crédits inscrits au BP :

- **Les régies : + 90 000 €**

La régie périscolaire/centre de loisirs a connu une forte augmentation du fait d'une fréquentation plus importante et d'une hausse du prix du repas.

- **La prestation de service de la CAF : + 45 000 €**

Cette prestation a été réévaluée à la hausse suite à la déclaration des données réelles d'activité 2022.

-

Les recettes suivantes ont été inférieures aux crédits inscrits au BP :

- **Les droits de mutation : - 5 000 €**

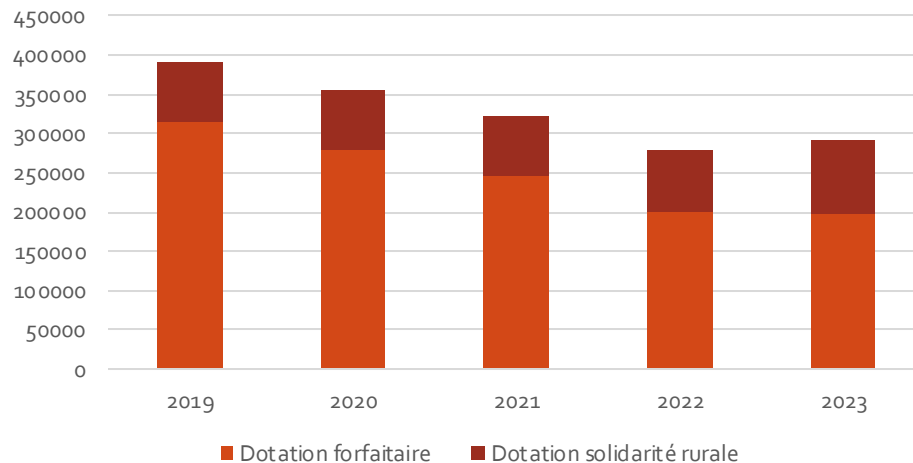
Cette recette est toujours difficile à évaluer car liée au nombre d'opérations immobilières qui se réalisent dans l'année, et fonction des prix de vente. Avec un contexte de forte augmentation des taux et de conditions d'octroi des prêts plus difficiles, le marché immobilier a fortement reculé par rapport à 2022.

A noter :
Stabilisation de la
DGF



- La **dotation globale de fonctionnement**, principale recette de fonctionnement de la Commune (hors fiscalité directe) s'est stabilisée en 2023, dans ses deux composantes :
 - Dotation Forfaitaire (équivalente à 2022) : 198 169 €
 - Dotation Solidarité Rurale (légère hausse par rapport à 2022) : 93 944 €

Evolution DGF 2019- 2023





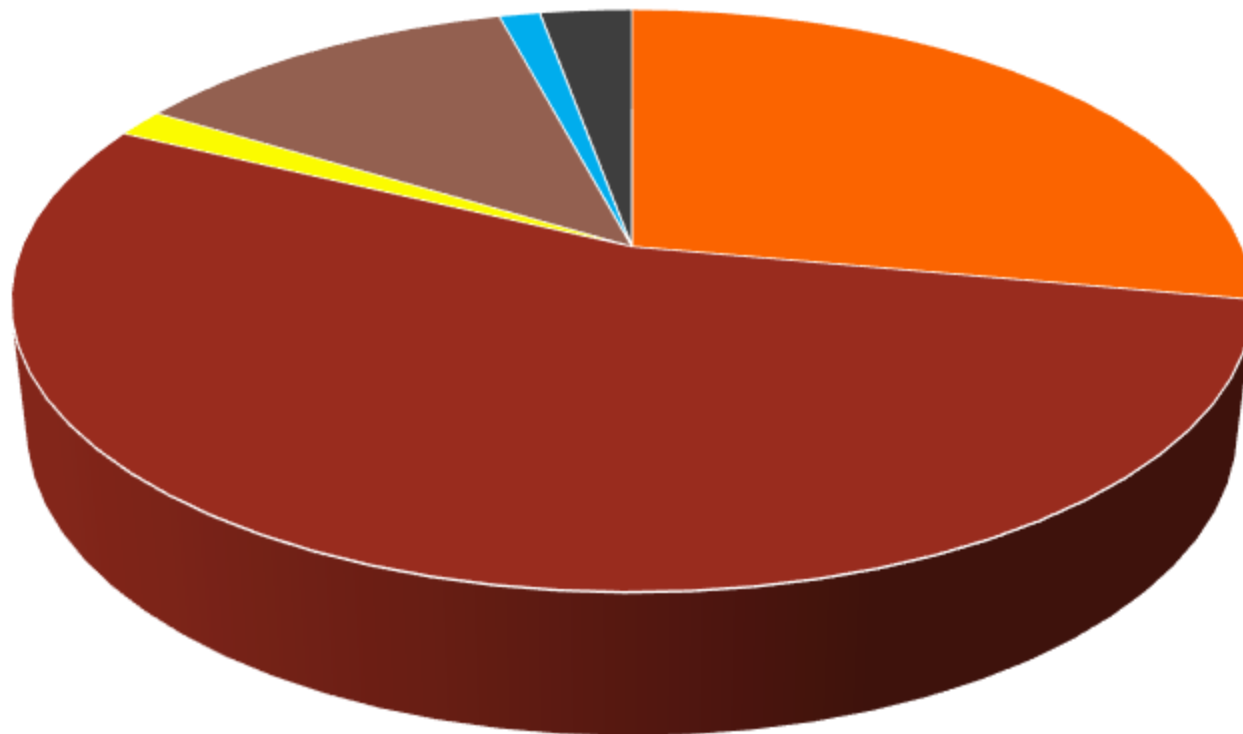
DÉPENSES Fonctionnement

CA 2023

FONCTIONNEMENT – CA 2023

		2023		
		BP	BP + DMs	CA
CHAPITRES DE DEPENSES				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 382 912,92	2 347 912,92	1 818 255,50
012	TRAITEMENTS	3 508 330,00	3 553 330,00	3 533 532,06
014	ATTENUAT DE PRODUIT FPIC (73925)	90 000,00	109 523,00	101 093,00
65	AUTRES CHARG GEST° COUR	761 400,53	808 686,53	792 326,26
66	CHARGES FINANCIERES	48 828,39	48 828,39	82 351,97
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 550,00	9 550,00	674,19
68	PROVISIONS	5 299,09	5 299,09	5 299,09
022	DEPENSES IMPREVUES	70 000,00	16 691,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTIST	0,00	0,00	0,00
042	OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION	186 157,07	186 157,07	186 157,07
TOTAL DEPENSES		7 052 928,00	7 076 428,00	6 519 689,14

Dépenses fonctionnement CA 2023



- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- ATTENUAT DE PRODUIT
- CHARGES FINANCIERES
- OPERAT° ORDRE TRANS ENTRE SECTION

- TRAITEMENTS
- AUTRES CHARG GEST° COUR
- CHARGES EXCEPTIONNELLES



Principales dépenses constatées au CA différentes des prévisions budgétaires

Malgré un contexte inflationniste, les dépenses suivantes ont été moins élevées que les crédits inscrits au BP :

- **Charges à caractère général : - 560 000 €**
- Dépenses énergétiques :
 - Amortisseur électricité
 - Evaluation initiale difficile
 - Efforts combinés sur les éco-gestes
- **Fêtes et cérémonies :**
- Maîtrise du budget des événements programmés/non réalisation de certains événements, malgré une programmation événementielle très riche



CHAP 66 – Charges financières

Ecart lié à 2 facteurs :

- Contraction du prêt (paiement des 1ers intérêts)
- ICNE positifs du fait de la contraction du prêt

A noter :
Stabilisation des contributions au FPIC de la Commune



Fonds de Péréquation Ressources Intercommunales

Ce fonds, mis en place depuis 2012 à l'échelle nationale, consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes (les plus « favorisées ») pour la reverser à des intercommunalités et communes « moins favorisées ».

La CAPBP est une intercommunalité contributrice au FPIC

Jurançon en tant que commune membre de la CAPBP, abonde le fonds (= prélèvement).

Année CA	2019	2020	2021	2022	2023
Montant contribution Jurançon au FPIC	87 832 €	84 128 €	80 696 €	81 893 €	81 570 €

Zoom sur... la masse salariale

Les évolutions de la masse salariale sur 2023 sont liées notamment :

- Au glissement vieillesse technicité
- A la revalorisation de certaines grilles indiciaires, au relèvement du point d'indice au 1^{er} juillet 2023
- A la participation employeur à la protection sociale complémentaire
- Au recrutement de nouveaux agents (contractuels et titulaires)

Traitements (rémunération des personnels)

	Montant CA 2022 en €	Montant CA 2023 en €	Evolution N-1 en €	Evolution N-1 en %
64 111 – Personnel titulaire	1 976 283 €	1 966 667 €	- 9 616 €	0,49 %
64131 – Personnel non titulaire	459 386 €	669 249 €	+ 209 863 €	+ 45,68 %

B – Section INVESTISSEMENT

Compte Administratif 2023

- Le solde d'exécution de la section d'investissement pour 2023 s'élève à **907 476,37 €**.

RECETTES	3 943 578,87 €
DEPENSES	3 036 102,50 €
Solde	+ 907 476,37 €

- Le taux de réalisation : (dépenses réelles d'équipement / crédits ouverts dépenses d'équipement) est de **50,7 %**.
- A noter : ce taux ne comprend pas les RAR (restes à réaliser).



RECETTES Investissement

CA 2023

INVESTISSEMENT – CA 2023

		2023		
		BP (yc RAR 2022)	BP + DMs	CA
CHAPITRES DE RECETTES				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	868 721,63	868 721,63	842 249,86
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	419 047,81	1 140 777,81	703 119,07
16	EMPRUNTS ET DETTES	1 750 672,25	1 750 672,25	1 750 672,25
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			6 044,64
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	206 287,00	0,00	0,00
021	VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
040	OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	186 157,07	186 157,07	186 157,07
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	107 345,11	655 278,11	455 335,98
R001	SOLDE D'EXECUTION	670 460,13	670 460,13	0,00
TOTAL RECETTES		4 208 691,00	5 272 067,00	3 943 578,87

Zoom sur...

Explications écarts constatés entre CA 2023 et BP 2023

- **Taxe d'aménagement** : le montant perçu en 2023 a été inférieur à la notification transmise au moment du BP 2023.
- **Centre de loisirs** : les soldes de DETR (119 k€) et de fonds de concours (112 k€), ainsi que le solde d'indemnités exceptionnelles d'assurance (206 k€) sont inscrits en restes à réaliser et seront perçus en 2024 sur présentation de l'intégralité des factures.



DÉPENSES Investissement

CA 2023

INVESTISSEMENT – CA 2023

		2023		
		BP (yc RAR 2022)	BP + DMs	CA
CHAPITRES DE DEPENSES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 051,20	6 051,20	0,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 006,01	19 006,01	434,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	501 891,00	501 891,00
117	BERGES DU NEEZ	22 600,00	3 600,00	0,00
121	MOBILIER - MATERIEL - VEHICULE	189 893,79	189 893,79	156 408,92
122	BATIMENTS SCOLAIRES	111 867,93	73 177,28	57 899,72
123	INSTALLATIONS SORTIVES	22 100,47	48 160,87	47 824,87
124	POLE SPORTIF ET ASSOCIATIF	629 564,80	629 564,80	105 249,68
125	SKATE PARK REVEIL DES BERGES	328 147,16	387 275,41	85 490,59
126	TRAVAUX ENVIRONNEMENT	167 237,78	370 634,82	100 933,20
129	AMENAGEMENT DU CENTRE VILLE	100 000,00	100 000,00	4 500,00
143	INFORMATIQUE	45 722,76	47 097,90	11 199,78
159	BATIMENTS ET POLITIQUE ENERGETIQUE	334 678,26	308 688,49	223 830,70
160	CENTRE DE LOISIRS	673 836,50	678 727,25	627 213,69
163	POLE CULTUREL	7 399,00	7 399,00	7 300,17
164	TRAVAUX VOIRIE	631 954,26	510 835,10	103 719,25
165	POLITIQUE ACCESSIBILITE	84 309,31	84 309,31	3 472,20
166	DEPLOIEMENT NUMERIQUE - VIDEO PROTECTION	48 572,17	48 572,17	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	495 404,49	495 404,49	468 086,10
040	OPERATIONS ORDRE ENTRE SECTIONS	83 000,00	106 500,00	75 312,65
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	107 345,11	655 278,11	455 335,98
TOTAL DEPENSES		4 208 691,00	5 272 067,00	3 036 102,50

Zoom sur...

Principaux investissements réalisés en 2023

- La plus importante opération d'investissement prévue sur 2023, la **reconstruction du Centre de loisirs**, a été finalisée
- Le démarrage des travaux pour **la construction du skatepark** est intervenu sur le dernier trimestre 2023 : la plupart des dépenses de cette opération sera "réalisée" sur l'exercice 2024 (85k€ dépensés sur l'exercice 2023).
- A la clôture de l'exercice 2023, le chantier du **Pôle associatif et sportif** était tout juste lancé (avances travaux + études et maîtrise d'œuvre - env. 100 k€ réalisé sur l'exercice 2023)
- Achat de **2 véhicules** dans l'année (flotte ateliers municipaux)

Zoom sur...

Principaux investissements réalisés en 2023

- **Opération 126 Travaux environnement :**
 - Ecart important entre prévisionnel et réalisé du fait de l'inscription de la totalité des dépenses liées à la suppression des "**ballons fluos**" (passage aux LEDs) en 2023 alors que certaines rues programmées sur 2024

- **Opération 159 (Bâtiment et politique énergétique) :** Deux actions réalisées "à cheval" sur les exercices 2023 et 2024
 - Pose des horloges sur les candélabres pour extinction "sélective" de l'éclairage public
 - Travaux sur le système de chauffage de Jean Moulin

- **Travaux en régie :** poursuite du programme de réaménagement de bureaux (rez-de-chaussée des services techniques), phase 2 du projet "école verte" sur le groupe scolaire Jean Moulin notamment.

D - BILAN FINANCIER

Compte Administratif 2023



L'EPARGNE

OU LA CAPACITE
D'AUTO-FINANCEMENT

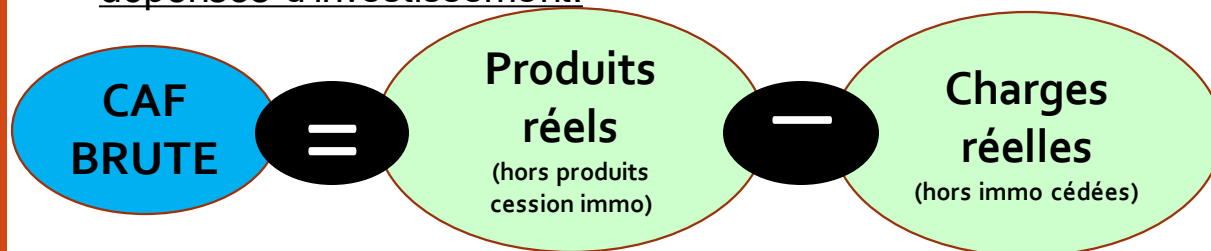
CA 2023

ZOOM sur ...

L'épargne brute

L'EPARGNE BRUTE (CAF brute)

- Appelée aussi auto-financement brut, l'épargne brute correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie; elle est affectée à la couverture des dépenses d'investissement.



- Calcul pour 2023 selon cette définition

$$\text{CAF BRUTE 2023} = 7\,103\,011,99 - 6\,333\,532,07$$
$$= \mathbf{769\,479,92\ \text{€}}$$

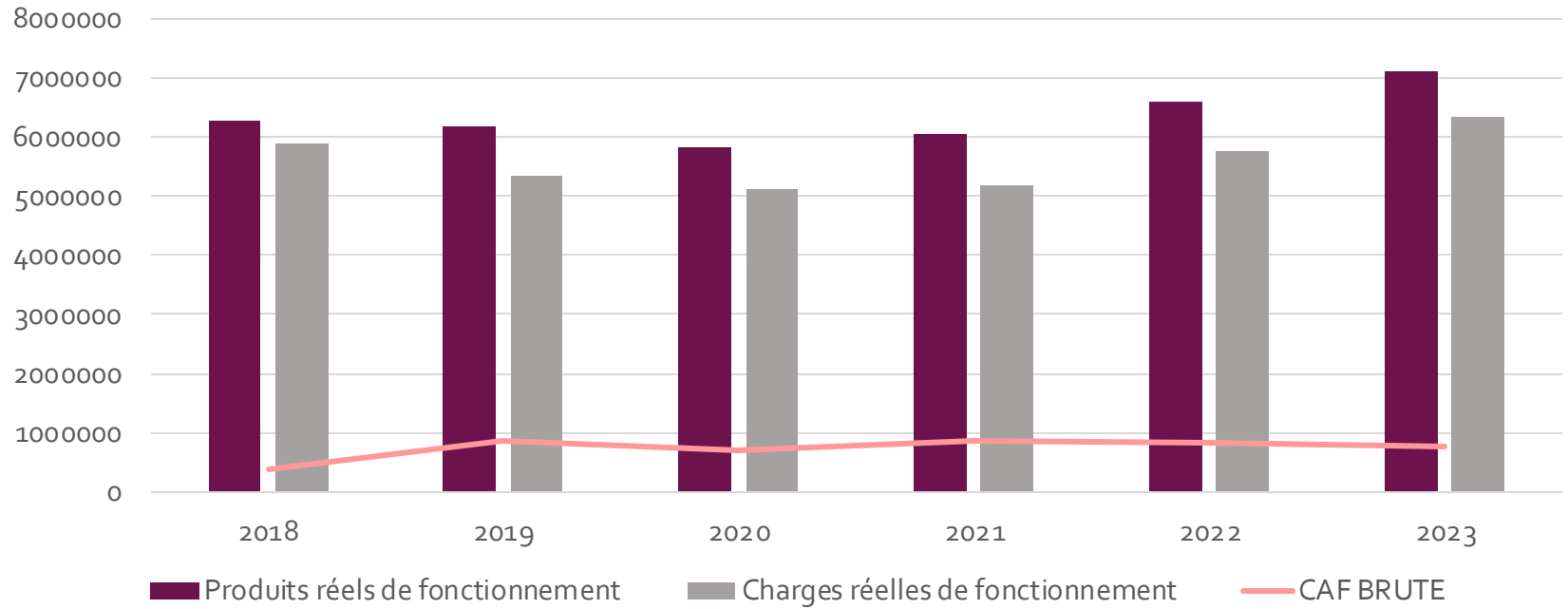
- A noter :

Une définition alternative est proposée par la DGCL pour calculer la CAF Brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, hors travaux de régie).

Bilan financier CA 2023

CAF Brute : évolution 2018-2023

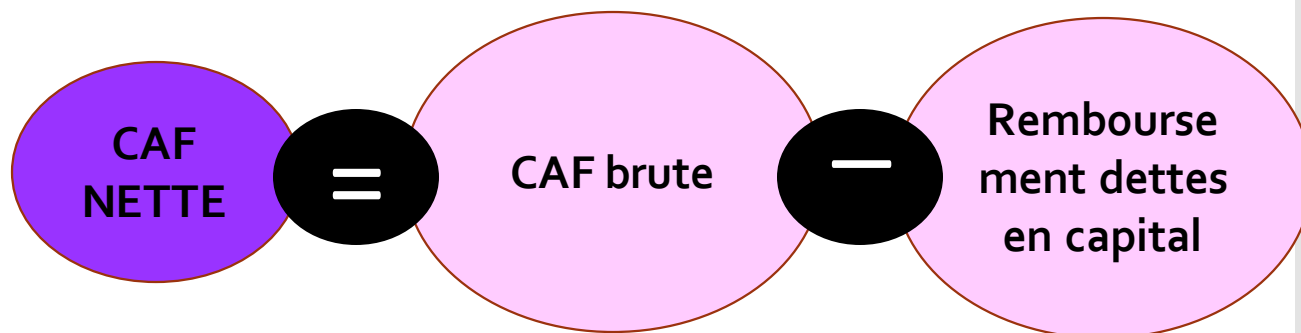
Evolution CAF BRUTE 2018-2023



ZOOM sur ...

L'épargne nette = CAF nette

- L'épargne nette correspond à l'épargne brute après déduction des amortissements de la dette. Les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.



- Montant 2023 CAF NETTE 2023=
769 480 – 468 086 = **301 394 €**



LA GESTION DE LA DETTE

CA 2023

ZOOM sur ...

Combien de prêts
actifs en 2023 ?

La dette de la commune est constituée de 19 prêts
dont :


- 1 à taux 0, contractés auprès de la CAF
- 16 à taux fixe, contractés :
 - auprès de banques dont Banque Postale, Caisse Epargne, Crédit Mutuel, Crédit Agricole, Crédit Foncier de France, Caisse des Dépôts et Consignations
 - par le TE64 au nom de la commune (3 prêts)
- 2 à taux variable capés contractés par TE64 au nom de la commune

Evolution charges financières

CA 2022-2023

CHARGES FINANCIERES				
	CA 2022	CA 2023	Différence en €	Différence en %
Intérêts de l'exercice	58 733,89 €	82 351,97 €	+23 618,08 €	+ 40,2%
	(ICNE 2022 = - 6882,51 €)	(ICNE 2023 = 9841,59€)		

	CA 2022	CA 2023
Intérêts SDEPA Compte 66111	1 691,89€	1 441,76€



LES PRINCIPAUX INDICATEURS FINANCIERS

CA 2023

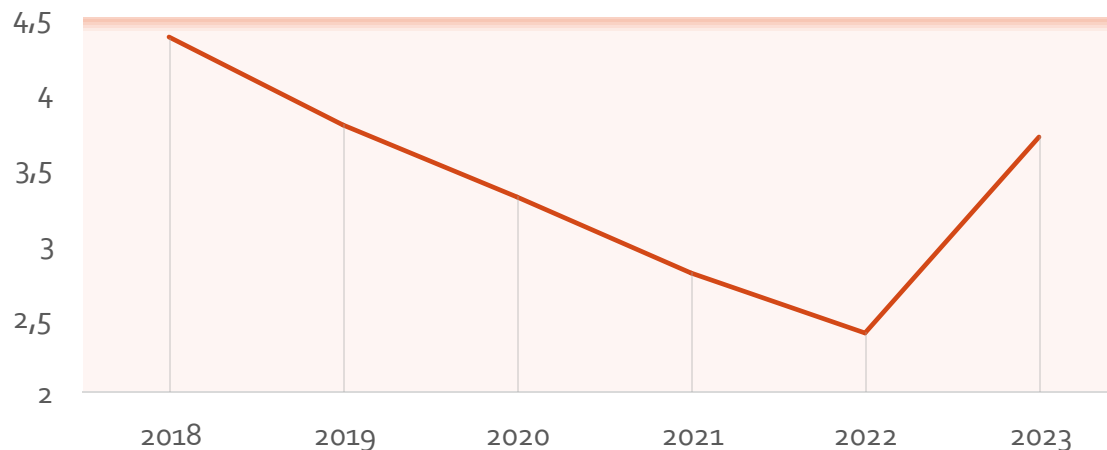
ZOOM sur ...

L'ENCOURS DE LA DETTE

- C'est le **montant total du capital restant dû au 31 décembre**.
- On mesure ainsi le stock de dettes détenues par la Commune à un moment donné.
- Après plusieurs années d'efforts, la Commune a contracté un nouvel emprunt de 1,7 M€ en 2023 : **en 2023, l'encours s'élève donc à 3,7 M €**, soit une différence de + 1,3 M€ par rapport à 2022 (variation de + 54 %)

Evolution encours de la dette 2017-2022

(en millions d'€)



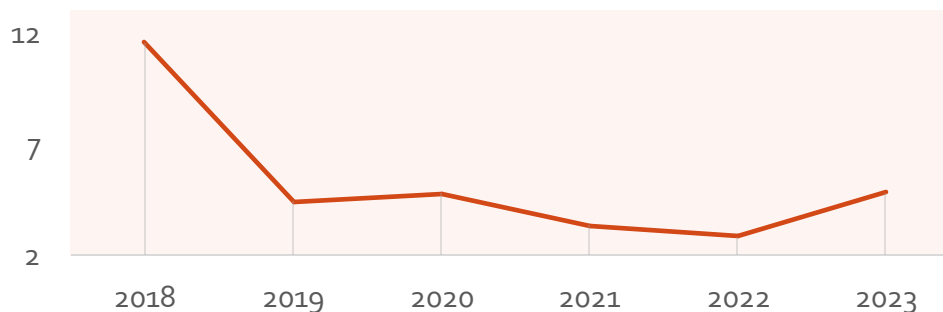
ZOOM sur ...

LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT(ou ratio Klopfer)

- CAD 2023 = **4,82 ans**
- Elle permet de mesurer, en nombre d'années, la capacité de la Commune à rembourser la totalité du capital de sa dette si elle y consacrait la totalité de son autofinancement brut.
- Définition :

$$\text{CAD} = \frac{\text{encours de la dette}}{\text{epargne brute}}$$

Evolution capacité de désendettement (en années)



ZOOM sur ...

LE RISQUE DE SURENDETTEMENT

- En 2023, le risque de surendettement de la Commune **est de 0,52.**
- Ce ratio mesure la capacité de remboursement de la dette de la collectivité en utilisant la totalité des recettes réelles de fonctionnement de l'année
- Il se définit par le rapport :

$$= \frac{\textit{encours de la dette au 31/12}}{\textit{Recettes réelles de fonctionnement}}$$

- Lorsqu'il est inférieur à 1 ce ratio indique que la Commune n'est pas en surendettement.

ZOOM sur ...

LE RATIO DE SOLVABILITE

- **En 2023, il est de 7,61.** Ce ratio précise le poids de la charge de la dette.
- Il se définit par le rapport :

$$= \frac{\textit{annuité de la dette}^*}{\textit{recettes réelles de fonctionnement}}$$

*Annuité de la dette = capital + intérêts

- Selon les recommandations de la Cour des Comptes, le seuil à ne pas dépasser se situe à 22%
- Evolution du ratio de solvabilité 2021 - 2022

CA 2022	CA 2023
7,28 %	7,61 %